



**GUIDE DES  
APPELS À PARTENAIRES**  
Éducation & insertion  
des jeunes

La crise sanitaire, économique et sociale qui sévit actuellement bouleverse notre quotidien, notamment l'apprentissage des jeunes, leur parcours d'orientation et d'insertion.

Dans ce contexte, **l'engagement de Total Foundation, qui vise à donner de l'élan à la jeunesse au cœur des territoires d'implantation du Groupe**, prend plus que jamais son sens.

Afin d'**accompagner les associations mobilisées pour venir en aide aux plus vulnérables**, en particulier dans la phase de sortie de la crise actuelle, **nous mettons en place une plateforme** sur laquelle elles pourront présenter leur projet.

C'est en rassemblant les moyens et les énergies citoyennes que nous pourrons apporter des réponses efficaces et concrètes.

**En devenant partenaire de Total Foundation, vous bénéficierez :**

- ▶ d'un soutien financier pour déployer votre projet, sur une période allant jusqu'à 3 ans,
- ▶ de l'expertise et la mobilisation de nos collaborateurs engagés dans des actions bénévoles grâce au programme Action! (à découvrir sur [foundation.total/fr/salaries-engages](https://foundation.total/fr/salaries-engages)),
- ▶ d'un accompagnement régulier pour la définition et la mise en œuvre de vos actions sur les territoires où nous sommes présents.

Ce guide présente les appels à partenaires en cours dans le domaine de l'Éducation et de l'insertion des jeunes et détaille leurs modalités et critères de sélection.

Pour déposer un dossier, rendez-vous sur notre plateforme [education-insertion.foundation.total](https://education-insertion.foundation.total).

## CADRAGE GÉNÉRAL

Total Foundation organise 2 appels à partenaires dans le domaine de **l'Éducation et de l'insertion des jeunes**, un des 4 axes de son programme de solidarité.

Sur cet axe, nos trois modes d'actions sont :

- ▶ Accompagner et orienter en développant le savoir-être et en ouvrant le champ des possibles
- ▶ Former grâce à des solutions éducatives innovantes
- ▶ Insérer pour faciliter l'accès au monde du travail

Les projets doivent être destinés aux jeunes de 12-25 ans<sup>1</sup>, principalement les jeunes en situation de fragilité sociale.

<sup>1</sup> Le critère de la tranche d'âge ne s'applique pas strictement aux projets destinés à l'insertion professionnelle des réfugiés.

## CALENDRIER 2020 Les appels à partenaires en cours

Domaines	Périmètre	Ouverture	Date limite dépôt des dossiers	Dates Jury*	Finalisation convention
Éducation & insertion	France (échelle nationale)	20 avril 2020	24 mai 2020	Juillet 2020	Septembre 2020
Éducation & insertion	Sud-Ouest (projets locaux)	20 avril 2020	24 mai 2020	Juillet 2020	Septembre 2020

\* Dans le contexte actuel, les équipes de Total Foundation se réservent la possibilité d'organiser des jurys anticipés selon le projet et son impact sur l'aide à la sortie de crise.

# APPEL À PARTENAIRES N°1

## Éducation & Insertion des jeunes / échelle nationale

### Rappel calendrier

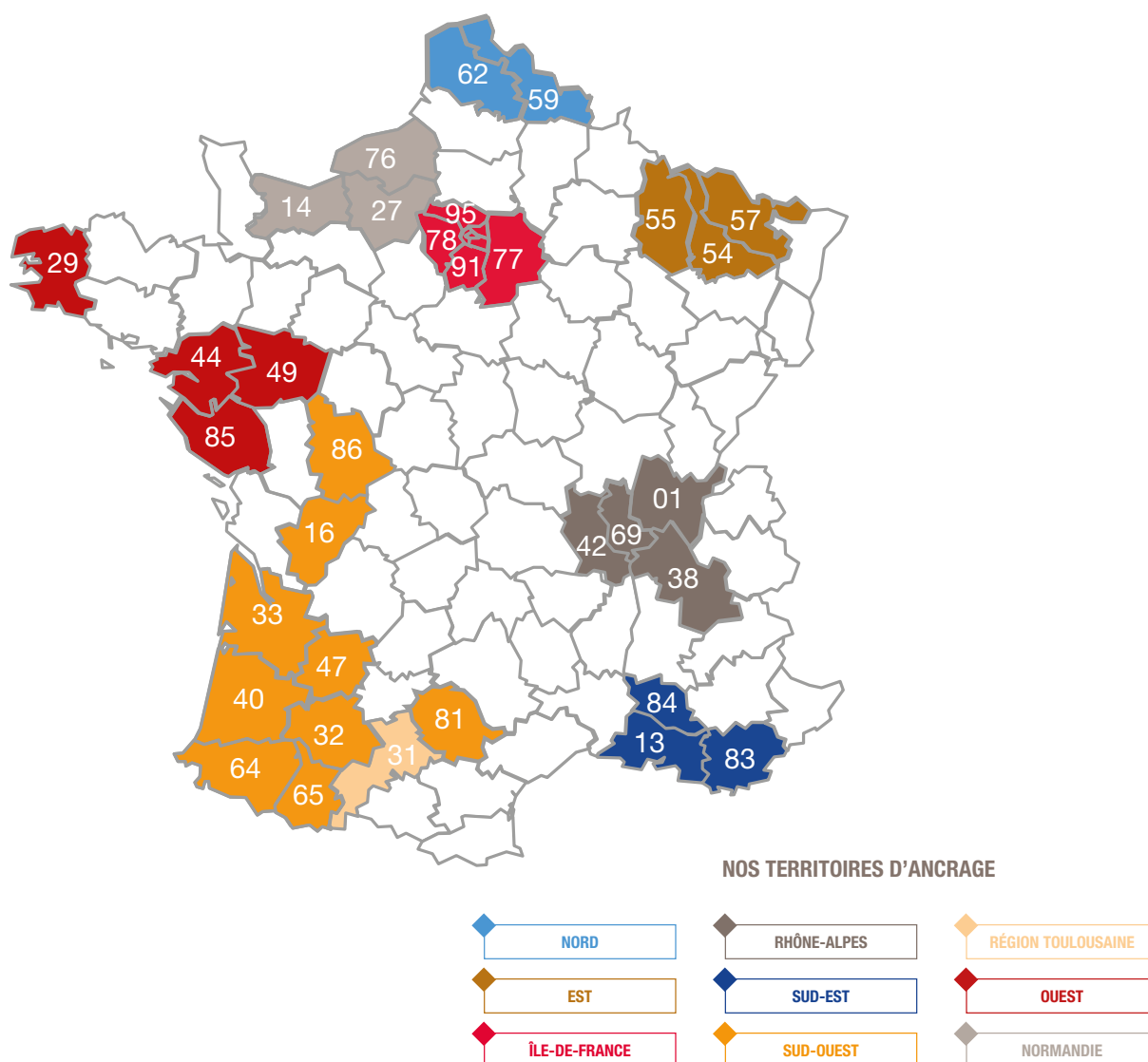
Cet appel à partenaires est ouvert du 20 avril au 24 mai. Une session de jury sera organisée début juillet et la formalisation de la convention de partenariat sera finalisée au plus tard en septembre.

### Enjeu

L'objectif est d'identifier des associations souhaitant déployer leur projet à plus grande échelle sur les différents territoires d'ancrage du Groupe, pour soutenir leurs actions sur une période allant de un à trois ans.

### Quel montant demander ?

La dotation attribuée ne pourra dépasser 30 % du budget total de la structure. L'enveloppe budgétaire moyenne prévisionnelle par projet est comprise entre 50 k€ et 150 k€/an.



# Thématiques prioritaires

**Total Foundation portera une attention particulière aux projets portant sur les 3 thématiques suivantes :**

- ▶ La sensibilisation à la mobilité géographique lors du parcours de formation et d'insertion des jeunes
- ▶ La maîtrise de la langue française ou anglaise comme vecteur d'insertion sociale et professionnelle
- ▶ L'accompagnement des jeunes qui sont sortis du dispositif d'aide sociale à l'enfance

## **La sensibilisation à la mobilité géographique lors du parcours de formation et d'insertion des jeunes**

La mobilité constitue un véritable frein à l'insertion professionnelle notamment pour les jeunes en filières professionnelles. La mobilité n'est pas qu'une question de locomotion ; il s'agit aussi de sortir de sa zone de confort, de mobilité d'esprit, de confiance en soi, d'acquérir des expériences hors de son territoire (visites, échanges...). Comment aider les jeunes à s'y préparer ?

## **La maîtrise de la langue française ou anglaise comme vecteur d'insertion sociale et professionnelle**

La maîtrise de la langue française, à l'oral et à l'écrit, mais aussi de plus en plus souvent de la langue anglaise est un puissant vecteur d'insertion professionnelle. Maîtriser la langue, c'est développer sa capacité de jugement, l'aptitude au débat, c'est aussi mieux s'ouvrir aux autres. Comment développer ces capacités et faciliter ainsi l'insertion sociale et professionnelle des intéressés ?

## **L'accompagnement des jeunes qui sont sortis du dispositif d'aide sociale à l'enfance**

L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) a pour mission d'apporter « un soutien matériel, éducatif et psychologique » entre autres aux mineurs en danger (en raison de difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social)... Malheureusement la plupart des jeunes ne peuvent plus bénéficier de dispositifs d'aide à l'enfance à partir de 18 ans. Pour leur éviter d'être livrés à eux-mêmes dès l'âge de 18 ans, l'accompagnement de ces jeunes majeurs est indispensable et peu de soutiens existent. Nous recherchons donc des associations capables d'accompagner ces jeunes vers l'autonomie grâce à des actions d'éducation et d'insertion.

Sans être un critère d'éligibilité, les projets inter-associatifs (c'est-à-dire portés par plusieurs associations) sont fortement encouragés.

# Prérequis

## Pour être éligible, vous devez :

- ▶ Répondre au cadrage de l'appel à partenaires (axe, territoires, cibles)
- ▶ Être une structure éligible au mécénat avec au moins 2 ans d'ancienneté
- ▶ Avoir un budget annuel de la structure supérieur ou égal à 150 k€
- ▶ Présenter un projet qui n'est pas achevé au moment de l'examen du dossier

## Ce que la Fondation ne financera pas :

- ▶ Les projets à caractère événementiel (salon, festival, spectacle, etc.)
- ▶ Les projets à caractère religieux, confessionnel ou politique
- ▶ L'aide à la création d'entreprise
- ▶ Le sponsoring
- ▶ Les projets individuels
- ▶ Les projet achevés

## Comment postuler ?

Remplir le dossier de candidature en ligne sur **education-insertion.foundation.total** qui se structure en deux volets et en deux temps :

- ▶ **Volet 1** : éligibilité de la structure et du projet (réponse sous 7 jours par email : si éligible, un lien donne accès au volet 2)
- ▶ **Volet 2** : présentation détaillée et justifiée du projet

---

## ÉTAPES CLÉS

- ▶ 20 avril - 24 mai : appel à partenaires
- ▶ 24 mai - 24 juin : instruction des dossiers (*réponse donnée par email d'ici fin juin*)
- ▶ **Juillet\*** : soutenance par les porteurs de projets présélectionnés devant un jury composé de personnalités internes et externes à Total Foundation
- ▶ **De juillet à septembre** : concrétisation du partenariat avec les associations sélectionnées (signature de la convention et premier versement)

*Des informations complémentaires seront demandées pour mener à bien la procédure de conformité.*

\* Dans le contexte actuel, les équipes de Total Foundation se réservent la possibilité d'organiser des jurys anticipés selon le projet et son impact sur l'aide à la sortie de crise.

# APPEL À PARTENAIRES N°2

## Éducation & Insertion des jeunes / échelle locale

### Rappel calendrier

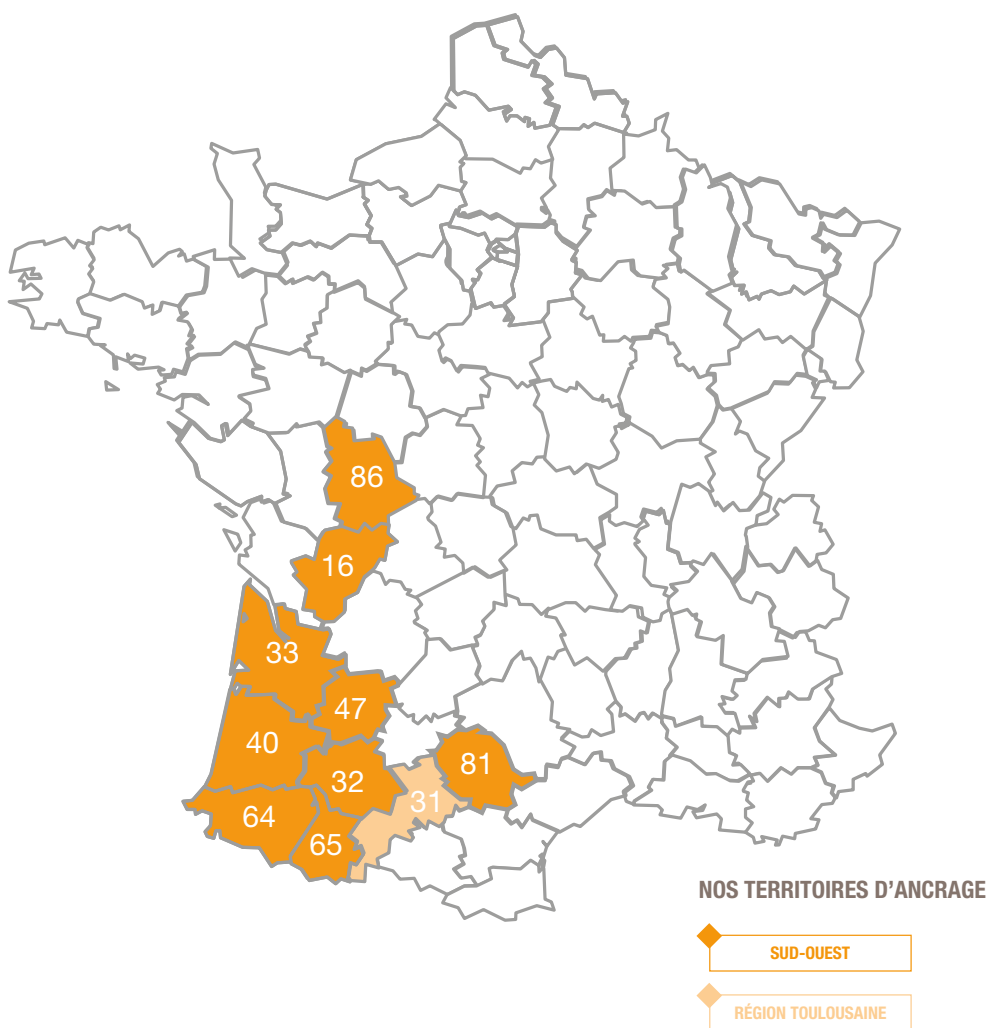
Cet appel à partenaires est ouvert du 20 avril au 24 mai. Une session de jury sera organisée début juillet et la formalisation de la convention de partenariat sera finalisée au plus tard en septembre.

### Enjeu

L'objectif est d'identifier des associations porteuses de projets d'envergure locale, pour soutenir leurs actions sur une période allant de un à trois ans dans les territoires d'ancrage du Groupe Sud-Ouest et région toulousaine.

### Quel montant demander ?

La dotation attribuée ne pourra dépasser 30 % du budget total de la structure. L'enveloppe budgétaire moyenne prévisionnelle par projet est comprise entre 10 k€ et 30 k€/an.



# Thématiques prioritaires

**Total Foundation portera une attention particulière aux projets portant sur les 3 thématiques suivantes :**

- ▶ La sensibilisation à la mobilité géographique lors du parcours de formation et d'insertion des jeunes
- ▶ La maîtrise de la langue française ou anglaise comme vecteur d'insertion sociale et professionnelle
- ▶ L'accompagnement des jeunes qui sont sortis du dispositif d'aide sociale à l'enfance

## **La sensibilisation à la mobilité géographique lors du parcours de formation et d'insertion des jeunes**

La mobilité constitue un véritable frein à l'insertion professionnelle notamment pour les jeunes en filières professionnelles. La mobilité n'est pas qu'une question de locomotion ; il s'agit aussi de sortir de sa zone de confort, de mobilité d'esprit, de confiance en soi, d'acquérir des expériences hors de son territoire (visites, échanges...). Comment aider les jeunes à s'y préparer ?

## **La maîtrise de la langue française ou anglaise comme vecteur d'insertion sociale et professionnelle**

La maîtrise de la langue française, à l'oral et à l'écrit, mais aussi de plus en plus souvent de la langue anglaise est un puissant vecteur d'insertion professionnelle. Maîtriser la langue, c'est développer sa capacité de jugement, l'aptitude au débat, c'est aussi mieux s'ouvrir aux autres. Comment développer ces capacités et faciliter ainsi l'insertion sociale et professionnelle des intéressés ?

## **L'accompagnement des jeunes qui sont sortis du dispositif d'aide sociale à l'enfance**

L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) a pour mission d'apporter « un soutien matériel, éducatif et psychologique » entre autres aux mineurs en danger (en raison de difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social)... Malheureusement la plupart des jeunes ne peuvent plus bénéficier de dispositifs d'aide à l'enfance à partir de 18 ans. Pour leur éviter d'être livrés à eux-mêmes dès l'âge de 18 ans, l'accompagnement de ces jeunes majeurs est indispensable et peu de soutiens existent. Nous recherchons donc des associations capables d'accompagner ces jeunes vers l'autonomie grâce à des actions d'éducation et d'insertion.

Sans être un critère d'éligibilité, les projets inter-associatifs (c'est-à-dire portés par plusieurs associations) sont fortement encouragés.

# Prérequis

## Pour être éligible, vous devez :

- ▶ Répondre au cadrage de l'appel à partenaires (axe, territoires, cibles)
- ▶ Être une structure éligible au mécénat avec au moins 2 ans d'ancienneté
- ▶ Avoir un budget annuel de la structure supérieur ou égal à 50 k€
- ▶ Présenter un projet qui n'est pas achevé au moment de l'examen du dossier

## Ce que la Fondation ne financera pas :

- ▶ Les projets à caractère événementiel (salon, festival, spectacle, etc.)
- ▶ Les projets à caractère religieux, confessionnel ou politique
- ▶ L'aide à la création d'entreprise
- ▶ Le sponsoring
- ▶ Les projets individuels
- ▶ Les projet achevés

## Comment postuler ?

Remplir le dossier de candidature en ligne **education-insertion.foundation.total** qui se structure en deux volets et en deux temps :

- ▶ **Volet 1** : éligibilité de la structure et du projet (*réponse sous 7 jours par email : si éligible, un lien donne accès au volet 2*)
- ▶ **Volet 2** : présentation détaillée et justifiée du projet

---

## ÉTAPES CLÉS

- ▶ 20 avril - 24 mai : appel à partenaires
- ▶ 24 mai -24 juin : instruction des dossiers (*réponse donnée par email d'ici fin juin*)
- ▶ **Juillet\*** : soutenance par les porteurs de projets présélectionnés devant un jury composé de personnalités internes et externes à Total Foundation
- ▶ **De juillet à septembre** : concrétisation du partenariat avec les associations sélectionnées (signature de la convention et premier versement)

*Des informations complémentaires seront demandées pour mener à bien la procédure de conformité.*

\* Dans le contexte actuel, les équipes de Total Foundation se réservent la possibilité d'organiser des jurys anticipés selon le projet et son impact sur l'aide à la sortie de crise.



## CE QUI GUIDE NOTRE ENGAGEMENT

Le programme Total Foundation recouvre les actions de solidarité menées chaque jour dans le monde par Total, ses filiales et sa Fondation d'entreprise. Le Groupe Total souhaite ainsi participer au développement de ses territoires d'ancrage en accompagnant plus particulièrement les jeunes.

Nous agissons en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes d'un territoire pour expérimenter des modèles de solidarité

innovants. Nos collaborateurs peuvent également consacrer jusqu'à 3 jours par an de leur temps de travail à ces missions d'intérêt général. Total Foundation s'inscrit dans l'engagement sociétal du Groupe Total et contribue à son ambition de devenir la major de l'énergie responsable.

## 4 enjeux sociétaux majeurs, 4 domaines d'intervention

### Éducation & insertion des jeunes



L'insertion professionnelle des jeunes constitue un véritable défi sur tous les continents. Total favorise l'accès à l'autonomie des jeunes en situation de fragilité sociale.

### Sécurité routière



Les accidents de la route sont la première cause de mortalité des jeunes dans le monde. Total soutient l'objectif des Nations Unies de diviser par deux le nombre de victimes d'accidents.

### Climat & environnement



Le réchauffement climatique menace la biodiversité, mais aussi l'habitat et l'alimentation de l'homme. Conscient des enjeux climat, Total s'engage à baisser l'intensité carbone de son mix énergétique, et au-delà, soutient des programmes de préservation de l'environnement.

### Dialogue des cultures & patrimoine



Face à la mondialisation, la diversité culturelle est une opportunité d'ouverture intellectuelle, de développement économique et source d'émancipation. Total contribue à faire vivre et rayonner les spécificités de chaque territoire.

# NOTRE FAÇON DE FAIRE

**Agir ici** : à proximité de nos sites d'implantation, parce que nous souhaitons accompagner nos territoires d'ancrage sur la voie d'un développement durable et apporter des réponses concrètes, adaptées aux besoins de chacun.

**Agir ensemble** : se positionner en catalyseur et œuvrer en partenariat avec des associations, des institutions, des experts, des jeunes et nos collaborateurs, parce que mobiliser l'ensemble des énergies citoyennes permettra de faire émerger de nouveaux modèles de solidarité.

**Agir efficacement** : en restant à l'écoute de nos parties prenantes et en s'assurant que l'impact des actions menées soit toujours mesurable, tangible et durable pour les communautés.

Suivez-nous sur Twitter:  
**@TotalFoundation**



Total S.A.  
2, place Jean Millier  
92400 Courbevoie – France  
Tél : + 33 (0)1 47 44 45 46  
Capital social : 6 707 740 337, 50 euros  
542 051 180 RCS Nanterre  
[www.foundation.total](http://www.foundation.total)